

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 20 décembre 2019 portant admission dans la réserve de la gendarmerie**

NOR : INTJ1937020A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Jean-Michel FRANC est admis à sa demande, pour compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie d'Occitanie, groupement de gendarmerie départementale de Haute-Garonne, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien capitaine de réserve de l'armée de terre sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
commandant et délégué aux réserves  
de la gendarmerie nationale, secrétaire général  
de la réserve citoyenne de défense et de sécurité,*  
O. KIM